



octobre 2013 – n° 10/12

Infos rapides

En août, l'excédent agroalimentaire diminue

En août 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 880 millions d'euros. Il diminue de 81 millions d'euros par rapport à août 2012. La légère hausse de l'excédent avec les pays tiers est largement annulée par la baisse de l'excédent avec l'UE.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 10 millions d'euros par rapport à août 2012. Les exportations de céréales, qui tiraient la croissance depuis la fin de l'année 2012, accusent une légère baisse en août 2013.

L'excédent en produits transformés diminue sur un an de 71 millions d'euros. Les exportations de vins baissent aussi bien vers les pays tiers que vers l'UE. Les ventes de sucre et de viandes affichent aussi une baisse.

Sur les huit premiers mois de l'année, le solde des échanges agroalimentaires progresse de 619 millions d'euros. Alors que jusqu'en avril, l'excédent était supérieur à celui de l'année précédente, à partir de mai, il est inférieur.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
Relative stabilité des importations et des exportations de produits agricoles bruts	
Produits agricoles transformés	page 4
Les ventes de vins vers les pays tiers commencent à diminuer en glissement annuel	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 880 millions d'euros en août 2013, et diminue de 81 millions par rapport à août 2012. Les importations diminuent, mais moins que les exportations.

Avec les pays tiers, l'excédent (608 millions d'euros) augmente de 47 millions par rapport à juillet 2012. L'excédent progresse de 51 millions d'euros pour les produits agricoles bruts et est quasi stable pour les produits transformés. Les ventes de colza et de blé tendre progressent de 29 millions d'euros et de 27 millions d'euros, grâce à des envois importants vers le Mexique pour le colza et l'Algérie et l'Arabie Saoudite pour le blé tendre. En revanche, les ventes d'orge diminuent de 27 millions d'euros, du fait de la baisse des envois vers l'Arabie Saoudite et la Tunisie. Les exportations de vins diminuent de 41 millions d'euros. Les quantités vendues aux Etats-Unis, à la Chine et au Japon baissent. Les achats de soja diminuent de 18 millions d'euros, et ceux de café vert de 16 millions d'euros.

Avec l'Union européenne, l'excédent (273 millions d'euros) diminue de 127 millions d'euros en glissement annuel. Le solde des échanges diminue aussi bien pour les produits agricoles bruts que pour les produits transformés, du fait de la baisse des exportations. Les ventes de sucre diminuent de 25 millions d'euros, les quantités vendues à l'Allemagne, l'Italie et la Belgique baissent. Les ventes de viandes diminuent de 23 millions d'euros, du fait de la baisse des volumes vendus notamment vers la Grèce et l'Italie. Les ventes de vins diminuent de 15 millions d'euros : les volumes baissent sur les principales destinations. Les quantités vendues de colza baissent vers l'Allemagne et les Pays-Bas.

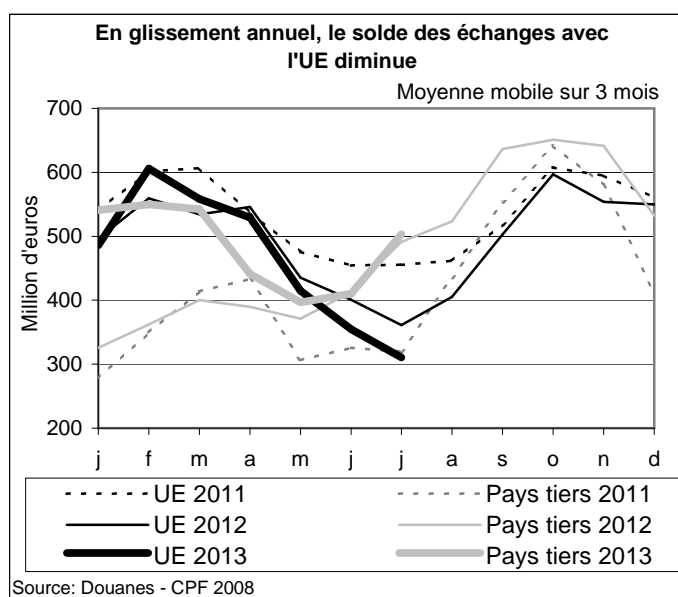
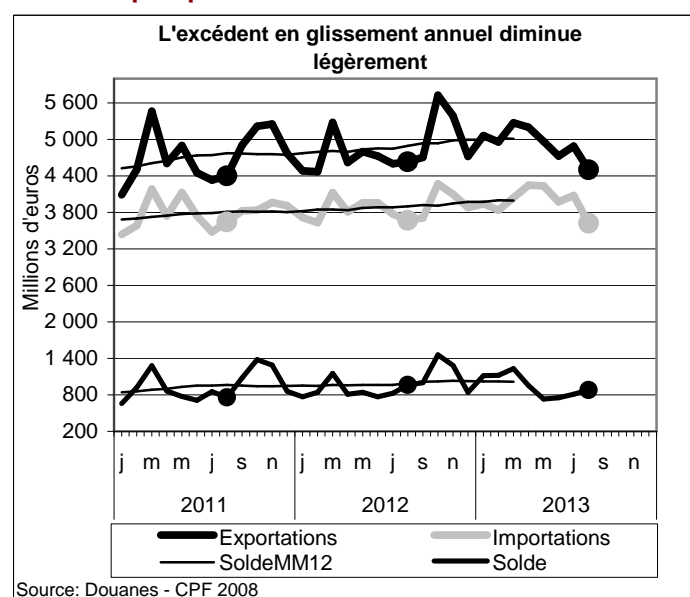
Sur les huit premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 7 593 millions d'euros, soit 619 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts augmente, tandis que celui en produits transformés diminue. Cependant, alors que jusqu'en avril, l'excédent était supérieur à celui de l'année précédente, à partir de mai, il est inférieur.

Les indicateurs

Produits CPF2	Août						Cumuls 8 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	414	431	807	763	393	332	4 091	4 332	7 140	7 993	3 049	3 661	
Produits transformés	2 137	2 129	2 144	2 070	7	-59	17 210	17 920	17 910	17 914	700	-5	
AGROALIMENTAIRE	2 551	2 561	2 951	2 833	400	273	21 302	22 252	25 050	25 907	3 749	3 655	
Pays tiers													
Produits bruts	382	345	400	415	18	69	3 561	3 755	2 520	3 409	-1 041	-345	
Produits transformés	737	715	1 280	1 253	543	538	5 777	5 976	10 044	10 259	4 267	4 283	
AGROALIMENTAIRE	1 119	1 060	1 680	1 668	561	608	9 338	9 731	12 564	13 669	3 225	3 938	
Monde													
Produits bruts	796	777	1 207	1 178	410	401	7 653	8 087	9 660	11 402	2 007	3 315	
Produits transformés	2 874	2 844	3 424	3 323	550	479	22 987	23 896	27 954	28 174	4 967	4 278	
AGROALIMENTAIRE	3 670	3 621	4 631	4 501	961	880	30 640	31 983	37 614	39 576	6 974	7 593	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : relative stabilité des importations et des exportations de produits agricoles bruts

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 401 millions d'euros en août 2013, en baisse de 10 millions d'euros par rapport à août 2012. Le solde progresse vers les pays tiers et diminue avec l'UE.

Les **exportations** (1 178 millions d'euros) diminuent de 29 millions d'euros (-2,4 %) par rapport à août 2012. Les exportations d'orge diminuent de 28 millions d'euros. Les envois diminuent de 11 %, notamment vers l'Arabie Saoudite, la Tunisie et dans une moindre mesure l'Allemagne et l'Italie. De plus, les prix diminuent de 13 %. En revanche, les ventes de blé tendre augmentent de 23 millions d'euros malgré des prix en baisse de 13 %. En effet, les quantités vendues croissent vers l'Algérie et l'Arabie Saoudite. Les exportations de colza et de tournesol augmentent respectivement de 10 et 9 millions d'euros, grâce aux quantités

envoyées vers le Mexique pour le colza et l'Espagne pour le tournesol. Les ventes de pommes diminuent de 16 millions d'euros : le retard de récolte impacte la commercialisation en début de campagne. Les ventes de bovins vivants diminuent de 22 millions d'euros, du fait de la baisse des animaux envoyés vers la Turquie et l'Italie.

Les **importations** (777 millions d'euros) diminuent de 19 millions d'euros sur un an (-2,4 %). Les importations de fruits augmentent de 22 millions d'euros, notamment du fait de la hausse globale du prix des fruits, mais aussi de quantités achetées en hausse pour la pomme et l'abricot. Les achats de café vert diminuent de 19 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix (-31 %) et des volumes achetés (-12 %). Les importations de soja baissent de 19 millions d'euros, sous l'effet de la chute des quantités importées (-72 %).

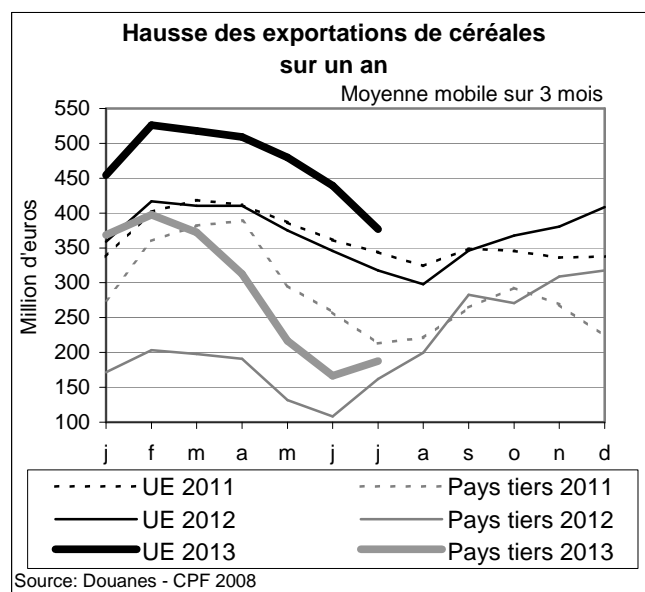
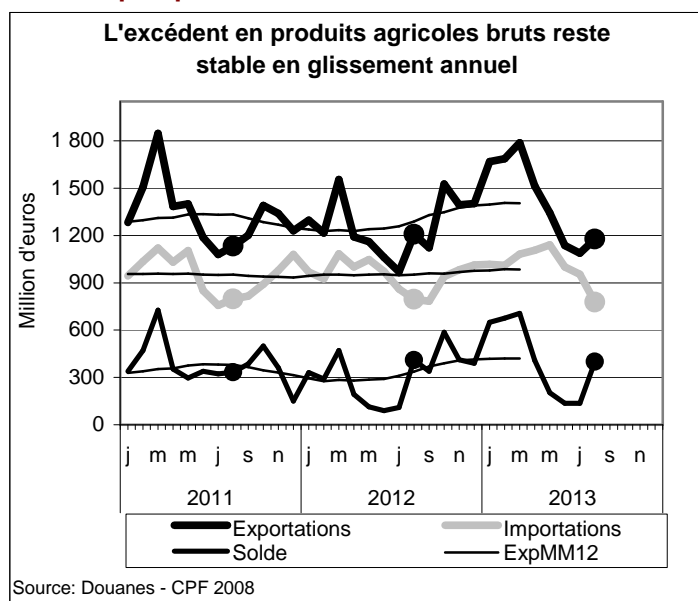
Les indicateurs

Produits CPF4	Août						Cumuls 8 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	796	777	1 207	1 178	410	401	7 653	8 087	9 660	11 402	2 007	3 315
Agriculture et élevage	670	653	1 145	1 116	474	463	6 690	7 084	9 088	10 834	2 398	3 749
Céréales, légum., oléagi.	113	93	712	723	600	629	837	1 113	5 281	6 879	4 444	5 765
Céréales n. c. riz	25	22	598	589	573	567	214	262	4 357	5 961	4 143	5 699
Oléoprotéagineux	87	72	114	133	27	62	618	846	920	915	301	69
Légumes, fleurs, plantes	161	170	103	100	-58	-70	1 901	2 081	1 291	1 587	-610	-494
Légumes	121	137	88	82	-33	-55	1 506	1 700	1 136	1 409	-370	-291
Prod. cult. permanentes	351	344	152	138	-199	-206	3 613	3 566	1 123	1 090	-2 490	-2 476
Fruits	196	218	128	117	-68	-101	2 008	2 242	898	846	-1 110	-1 396
Café, cacao, thé	68	48	9	1	-58	-47	721	530	24	20	-697	-509
Animaux vifs, œufs, miel	46	45	177	155	132	110	339	323	1 394	1 278	1 055	955
Bovins	6	3	117	88	110	85	44	41	930	767	887	727
Produits sylvicoles	14	15	23	21	8	6	160	147	247	247	87	100
Pêche et aquaculture	112	109	39	40	-72	-69	803	856	325	322	-477	-534

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les ventes de vins vers les pays tiers commencent à diminuer en glissement annuel

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 479 millions d'euros en août 2013, en baisse de 71 millions d'euros par rapport à août 2012.

Les **exportations** diminuent de 101 millions d'euros en août 2013. Les exportations de vins diminuent de 56 millions d'euros. Les quantités de vins vendues baissent de 14 %, notamment à destination des Etats-Unis, de la Chine, du Japon et du Royaume-Uni. Les exportations de sucre diminuent de 22 millions d'euros : les prix baissent de 9 %, et ainsi que les quantités vendues (-9 %), notamment vers l'Allemagne, l'Italie,

l'Egypte et la Belgique. Les ventes de viandes diminuent de 25 millions d'euros : les quantités baissent, tandis que les prix restent stables.

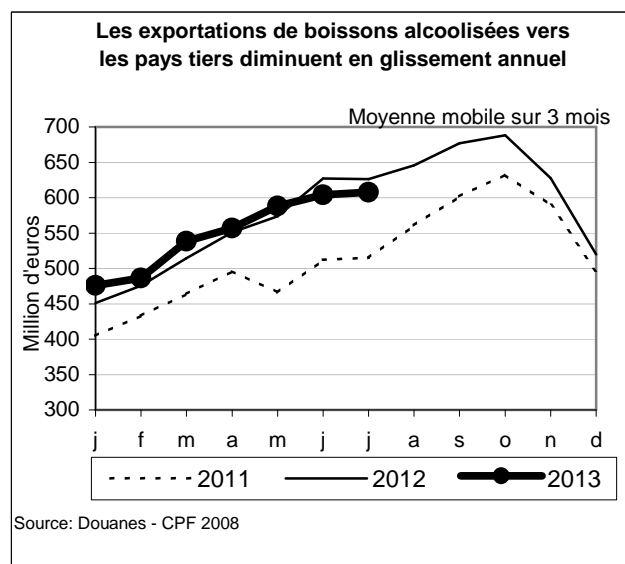
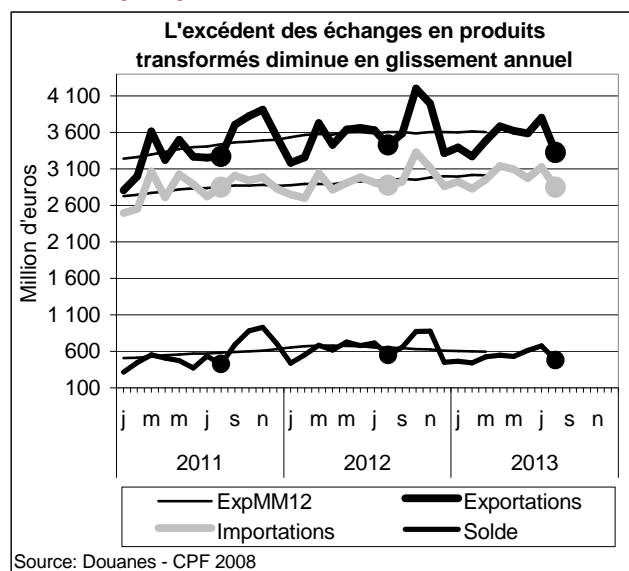
Les **importations** diminuent de 30 millions d'euros. Les achats de produits laitiers augmentent de 45 millions d'euros, du fait principalement de la hausse des prix du beurre (+38 %) et de celle des quantités achetées de fromage (+12 %). Les achats d'huiles et tourteaux diminuent de 31 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités achetées. Les achats de boissons, de produits préparés de la pêche baissent aussi.

Les indicateurs

Produits CPF4	Août						Cumuls 8 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	2 874	2 844	3 424	3 323	550	479	22 987	23 896	27 954	28 174	4 967	4 278
Viandes, prod. de l'abattage	456	451	388	362	-68	-88	3 629	3 749	3 064	3 097	-565	-651
<i>Viande bovine</i>	115	113	94	80	-21	-32	905	952	700	650	-205	-303
<i>Viande porcine</i>	75	79	83	76	8	-3	569	620	606	593	37	-27
<i>Volaille</i>	67	67	80	77	13	9	605	608	600	671	-5	63
Prod. préparés de la pêche	289	272	57	49	-232	-223	2 243	2 278	499	467	-1 744	-1 811
Prod. à base de fruits & lég.	336	337	156	152	-179	-184	2 760	2 835	1 237	1 298	-1 523	-1 537
Huiles, tourteaux, corps gras	325	294	88	86	-237	-209	2 429	2 391	955	826	-1 474	-1 564
<i>Tourteaux</i>	144	140	13	9	-131	-130	922	1 048	96	137	-826	-912
Produits laitiers, glaces	239	284	514	517	275	233	1 983	2 243	4 245	4 316	2 261	2 073
<i>Fromages</i>	101	120	240	240	139	120	790	825	1 837	1 909	1 047	1 083
Produits des céréales	121	118	238	227	117	108	987	1 045	1 858	1 907	871	862
Biscuits, pâtisseries, pâtes	153	146	127	130	-26	-16	1 206	1 270	967	1 036	-240	-234
Autres produits alimentaires	503	502	593	600	90	98	4 100	4 348	4 982	4 931	882	583
<i>Sucre</i>	26	22	119	97	93	75	212	231	1 025	833	814	602
<i>Chocolat, confiserie</i>	185	173	166	162	-19	-11	1 453	1 483	1 262	1 221	-191	-262
Aliments pour animaux	68	61	160	148	91	87	521	559	1 224	1 276	702	717
Boissons	241	221	1 064	1 017	823	796	1 893	1 963	8 607	8 713	6 715	6 751
<i>Vins, champagne</i>	38	41	569	513	531	472	396	415	4 824	4 824	4 427	4 409
<i>Eaux de vie, alcools</i>	87	74	311	314	224	240	604	652	2 317	2 377	1 713	1 725
Tabacs	143	158	41	35	-103	-122	1 235	1 216	316	305	-919	-911

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)